



LES PAYSAGES DE LA RÉGION DE CAEN

n° 1

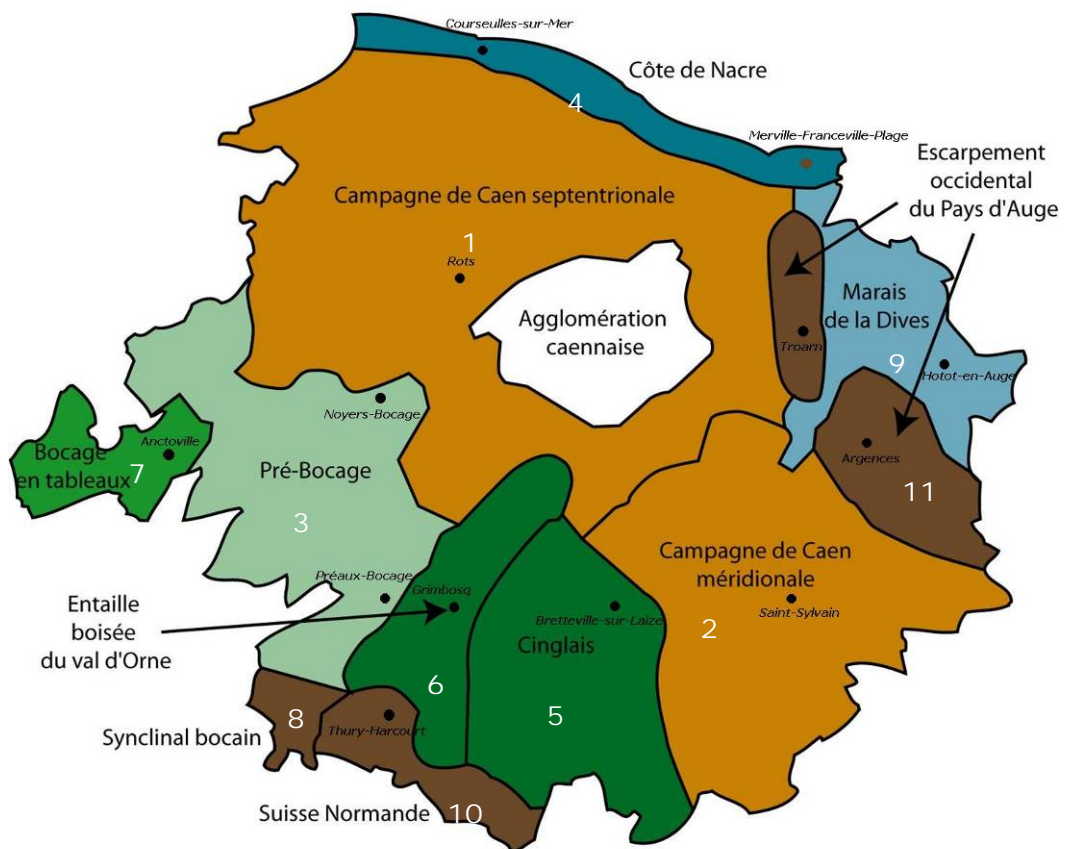
Déc.
2007









QU'EN SAVONS-NOUS ?

L'aire urbaine caennaise s'étend sur 1617 km², ce qui représente 29 % de la superficie du Calvados. La façade Nord de l'aire urbaine est bordée par la Manche. Le territoire est principalement composé d'un plateau calcaire orienté Est/Nord-Est, d'altitude comprise entre 35 et 250 mètres. Ce territoire est entaillé par des vallées, notamment celle de l'Orne. Le réseau hydrographique, assez limité comparativement à celui du reste du Calvados, est encadré à l'Ouest par la Seulles et à l'Est par la Dives et ses marais. Il est aussi structuré par l'Orne et ses affluents que sont l'Odon et la Laize ainsi que le canal de Caen à la mer.

Le climat local est qualifié de tempéré, l'amplitude thermique est faible. Les températures moyennes sont comprises entre 5 et 20°. Les précipitations, dont la moyenne annuelle est de 700 mm, traduisent la relative sécheresse de la plaine de Caen comparativement aux territoires qui lui sont limitrophes.

Plusieurs paysages donnant sa diversité au territoire



	Paysages littoraux		Paysages mixtes
	Paysages de marais		Paysages boisés
	Paysages de campagnes découvertes		Paysages escarpés
	Paysages bocagers		Espaces urbains et périurbains

réalisation AUCAME 2007
d'après "l'inventaire régional des paysages de Basse-Normandie", Pierre Brunet

La campagne septentrionale :

La campagne au nord de Caen est découverte avec des parcelles remembrées, comprenant une grande diversité de cultures. Cette campagne est parsemée de nombreux villages très convoités par la périurbanisation car localisés le long de la frange littorale.



Campagne septentrionale

La campagne méridionale :

La campagne située au sud-est de Caen est constituée de villages reconstruits après les combats de 1944. Ces villages sont moins denses que les villages de la campagne septentrionale. Des nuances locales existent dans cette campagne, on distingue ainsi la plaine agricole remembrée mais aussi des vallons comme celui de la Muance.



Campagne méridionale

Ces deux premiers paysages occupent une place prépondérante sur notre territoire mais ils sont aussi entourés par une série de paysages beaucoup plus réduits en superficie :

Le Pré-Bocage :

Il englobe une dizaine de communes sur le plateau qui s'élève progressivement de Caen vers le sud-ouest de part et d'autre de la vallée de l'Odon. Ce pré-bocage offre une double op-



Le pré-bocage à Epinay-sur-Odon

position dans les paysages, l'une avec les plateaux agricoles de grandes cultures remembrées, l'autre avec les vallées bocagères (à l'instar de celle de l'Odon), alternant prairies et habitations.

Le littoral de la Côte de Nacre :

S'étirant de Ver-sur-Mer à Merville-Franceville-Plage, il présente un paysage aujourd'hui pratiquement urbanisé où subsistent seulement quelques fenêtres agricoles ou naturelles, comme les petites falaises de Luc-sur-Mer ou l'estuaire de l'Orne.



Luc-sur-Mer

Le Cinglais :

Au sud de Caen, cet ensemble paysagé est composé d'un massif boisé en propriété privée et



Bretteville-sur-Laize, le taillis de la forêt de Cinglais

de la vallée de la Laize. Le massif boisé fournissait autrefois le bon bois de boulange. Quant à la vallée de la Laize, elle est d'une grande diversité écologique et reste aujourd'hui témoin de l'ancienne activité industrielle, on y trouve encore de nombreux moulins et des tanneries.

L'entaille boisée du Val d'Orne :

Située entre Thury-Harcourt et Caen, le cours de l'Orne s'inscrit dans une vallée resserrée. Les bois qui habitent les versants et l'étroitesse du couloir en font un monde à part isolé, vide d'habitat.

6



Le Bocage en tableaux :

A l'ouest de Caen, de Livry à Anctoville, se développe une sé-



Bocage en tableaux

rie de vallées parallèles qui offrent d'amples tableaux paysagers habillés par un bocage régulier souligné par l'habitat.

Le Synclinal bocain :

Plissement géologique formant initialement un creux et dont les bords élevés ont été érodés, laissant en point haut la partie originellement la plus basse.

A l'ouest de Thury-Harcourt, les hautes terres du synclinal montrent une alternance de lambeaux boisés sur les crêtes et de paysages semi-ouverts.



Synclinal bocain

L'ouverture de ces paysages, combinée avec la vigueur du relief, créé de larges panoramas.

Les forêts, très présentes sur les crêtes sont largement composées de résineux.

Les marais de la Dives :

A l'est de Caen, ce paysage bosselé présente une alternance de basses collines, sortes d'îles, et d'étendues inondables. Des



Les marais communaux à Saint-Samson

gabions se sont implantés au gré de la multiplication de petits lacs au nord de l'autoroute. Ce paysage originellement très ouvert, se ferme vers l'amont au gré des plantations de peupliers.

La Suisse-Normande :

Cette région au sud de Caen est traversée par l'Orne et se



La Suisse-Normande

La vallée de l'Orne entre Grimboisq et Trois-Monts

caractérise par des dénivellations les plus importantes de Normandie, qui peuvent atteindre 300 mètres.

Les avant-buttes augeronnes :

Elles forment un alignement de basses collines de 35 à 60 mètres d'altitude qui s'allongent depuis la mer au Nord jusqu'à Mézidon-Canon au Sud. C'est un bocage avec des haies importantes, de nombreux vergers de pommiers. On y trouve également quelques bois importants comme celui de Bavent au nord.



Airan, village au pied des avant-buttes boisées, au contact avec la plaine de Caen

11

10

Les paysages de la région de Caen évoluent très rapidement en raison de la périurbanisation : nouvelles voies de communication, parcs éoliens, extension des zones résidentielles, de zones d'activités et de loisirs. Ainsi, par exemple, la construction d'un lotissement donne lieu à la mutation de lignes d'arbres et de haies, remplaçant les fronts urbains arborés traditionnels par un front bâti parfois continu.

Le développement urbain conduit également au rapprochement des villages entre eux, remettant en cause l'équilibre entre les espaces agricoles et villa-geois.

Souvent méconnue, la diversité des paysages de la région caennaise cons-titue l'un des fondements de la qualité de la vie locale et donc de l'attractivité du territoire.

Ce capital doit donc être utilisé avec discernement. Il convient donc à l'oc-casion de tout projet d'aménagement de prendre en compte les spécificités du paysage local pour s'inscrire dans sa logique géographique et dans son histoire. Ceci est particulièrement vrai pour l'implantation des parcs éoliens qui, moyennant une réflexion préalable aboutie, peuvent s'insérer harmonieusement dans le paysage plutôt que constituer des « vergers d'éoliennes ».

Il existe en effet aujourd'hui un risque de banalisation des paysages natu-rels du territoire métropolitain caennais qu'il convient de circonscrire avant que la situation ne soit devenue irréversible.

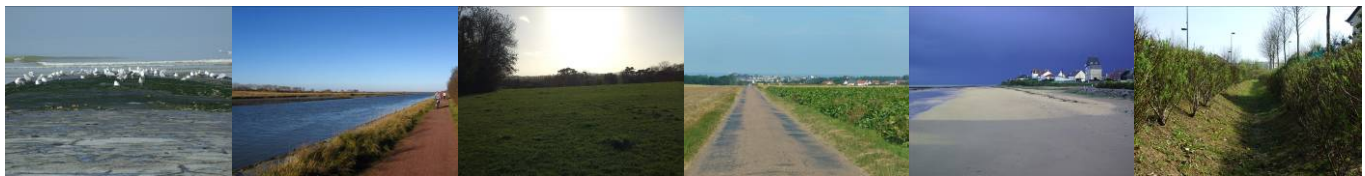
Pour en savoir plus :

<http://www.basse-normandie.ecologie.gouv.fr/Inventaire.html> :

L'« Inventaire régional des paysages » par Pierre BRUNET, en collaboration avec Pierre GIRARDIN (Edition Conseil Régional de Basse-Normandie/Direction Régionale de l'Envi-ronnement.)

<http://zonage.basse-normandie.pref.gouv.fr/> :

Guide interactif des zonages bas-normands. Mine d'informations agrémentée d'une soixantaine de cartes.



Sources :

« Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie », Pierre BRUNET, géogra-phe, professeur émérite de l'Université de Caen, 2004

Crédits photographiques :

Iconographie de l' « Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie », Pierre BRUNET ©AUCAME 2007

ISSN en cours

Directeur de la publication : Patrice DUNY
Réalisation et mise en page : © AUCAME 2007



Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole
10 rue du Chanoine Xavier de Saint-Pol - 14000 CAEN
Tel : 02 31 86 94 00 - Fax : 02 31 39 88 83
contact@aucame.fr - www.aucame.fr